

Le droit à la dignité, simplement

Nous inaugurons avec ce dossier une nouvelle formule de Droit et liberté : en quelques pages, le point sur une question, pour mieux agir

Ce dossier est le premier du **Droit et Liberté**, nouvelle donne... Pourquoi l'honneur à la Commission "Tsiganes et Gens du Voyage"? Tant d'autres questions brûlantes font l'actualité!

Deux événements récents - de nature et de portée bien différentes - ont attiré l'attention.

L'affaire de Cournon, dans le Puy-de-Dôme, a été citée par nombre de journaux. Nous dirions bien "Cournon-la-Honte", mais ce serait injuste pour les habitants de cette commune, dont beaucoup ont désapprouvé leur maire et soutenu les Voyageurs.

Le Colloque international: "Identité, Culture, Evolution", organisé par les "Etudes Tsiganes" les 4-5-6 décembre: 40 intervenants de 15 nations, deux salles de Beaubourg presque continuellement remplies. Des exposés de tsiganologies, mais aussi, au forum du premier jour, une vigoureuse expression des différents groupes tsiganes:

"Français et Tsiganes: une revendication d'identité".

Cela peut se traduire par l'expulsion brutale d'une commune, mais aussi par des écrits, des pétitions, les fameuses pancartes: "Stationnement interdit aux nomades", et l'on n'a pas oublié les libelles mettant en garde contre les signes utilisés "par les nomades et cambrioleurs", amalgame contre lequel nous avons protesté à diverses reprises.

Feuilleter **Droit et Liberté** depuis deux ans donne un panorama, bien incomplet, mais déjà éloquent!

En mars 1985, on signalait "un beau procès en perspective" contre le bulletin d'une association "sé-

curitaire" de Noisy-Le-Grand (93). Trois articles, dont le plus "gratiné": "Tout Gitan à pied ou en voiture est un danger pour vos biens". MRAP, LICRA et Comité National d'Entente des Gens du Voyage portent plainte. Procès gagné, mais il a fallu 21 mois (décembre 84-septembre 86).

En août 1985, c'est une municipalité de l'Oise qui organise une marche pour déloger des nomades. Ceux-ci sont soutenus par des militants de Creil. C'est l'affrontement. Un mois plus tard, une solution est négociée. Mais l'on note: "Les propos racistes et la peur de l'Autre demeurent", obligeant à la vigilance. Le 7 septembre, c'est près d'Agen que "ça chauffe". La presse régionale, remarquons-le, est plutôt favorable aux Voyageurs. Ainsi, ce titre "Touche pas à Nepote" - nom d'une des familles menacées d'expulsion - un comité de quartier, avec le MRAP, prend leur défense.

1986. **Droit et Liberté** d'avril se livre à un tour d'horizon, d'Amiens à Villeneuve s/Lot, en passant par Paris, Berre l'Etang et Pau. Problèmes de stationnement, de contrôles abusifs, voire un réquisitoire en justice teinté de racisme...

Enfin, dans le numéro de décembre: Blanc-Mesnil (93) et Cournon (Puy-de-Dôme). Sur cette dernière affaire, nous avons la satisfaction d'ajouter que, à la demande du MRAP, trois communes ont accepté l'accueil des Voyageurs...

Quand le rejet tourne au crime

Dans la nuit du 15 mars, près de Mont-de-Marsan, une rafale "irraisonnée", mais néanmoins prémé-

tée, atteignait une caravane, peu au-dessus de la tête d'un enfant. Le Procureur a déclaré: "Il s'agit d'un acte de racisme caractérisé". Le 31 juillet, c'est la fusillade dans un bar de Port-de-Bouc: 3 Gitans tués, 2 blessés. Le comité de Martigues et la Fédération des Bouches-du-Rhône ont vigoureusement travaillé à désamorcer l'escalade de violence et le racisme anti-gitan.

Quand la police s'en mêle...

Le "Gitan", le "nomade", suspects a priori, sont les gens les plus contrôlés de France, maintes fois sans égards. Ainsi, le 10 juin, à Chelles (Seine et Marne) l'interpellation se solde par le bras cassé d'une femme. Le mari assure avoir été frappé et insulté en tant que Manouche. Deux plaintes en sens contraire... mais au moment du procès, deux témoins se dérobent. Alors, parole de policier contre parole de Manouche, c'est le pot de fer contre le pot de terre. Après un odieux réquisitoire du substitut qui demande la prison ferme pour le Manouche, celui-ci s'en tire par une peine avec sursis...trop heureux!...

Quelques pistes de réflexion

Tout n'est pas négatif. Nous avons vu des journaux compréhensifs envers les Voyageurs. Des gens du quartier qui se solidarisent avec eux: à Agen à Cournon, à Chelles, où la famille manouche étant membre actif de l'Aumônerie Catholique, cent cinquante paroissiens ont signé une pétition au double titre

de solidarité d'Eglise et de solidarité humaine - pétition répercutée par l'URAVIF jusqu'aux ministères... et restée sans effet... Mais **la solidarité était là.**

Il reste un rude chemin à parcourir pour éclairer l'opinion - y compris chez les forces de l'ordre et chez les magistrats, souvent profondément ignorants de la mentalité et des coutumes de ceux qu'ils doivent juger.

QUAND LES TSIGANES (SE) MANIFESTENT

L'un d'entre eux, responsable d'une association locale, faisait cette réflexion: "Quand j'étais jeune, les contrôles sur les routes, les expulsions d'un terrain, je courbais la tête. Maintenant, je n'accepte plus: nous avons notre dignité."

C'est ainsi que réagissent maintenant Tsiganes et Voyageurs. Conscients d'être (pour la grande majorité) français, d'avoir été victimes des camps de concentration, y compris en France (voir le livre de Jacques Sigot), ils n'acceptent plus d'être des exclus, ou des citoyens de seconde zone. Et ce sont maintenant des réactions collectives, organisées, Français et Tsiganes en même temps.

Lors du Forum du 4 décembre, au Colloque des "Etudes Tsiganes", le pasteur Charpentier, de l'Eglise Evangélique, l'exprimait fortement: "Au point de vue des lois, il n'y a pas égalité. Notre livret n'a pas valeur de carte internationale d'identité. La police ne respecte pas la caravane. Ce qui est dit dans les ministères n'est pas respecté dans les communes. Nous sommes en **liberté surveillée.**"

Remontons quelques années en arrière, au 22 décembre 1981.

Inauguration du terrain de Trappes (Yvelines). Mme Questiaux définissait une politique d'ensemble, au nom de la **Solidarité Nationale**. En face, M. Peto-Manso, alors Président de la **Fédération Tsigane de France** - présenta un certain nombre de mesures indispensables: entre autres:

. Un programme global de promotion des Tsiganes.

. Libre choix du mode de vie, avec aides à l'accession de terrains, à l'achat des caravanes; des aires de stationnement à dimensions humaines.

. Une action socio-éducative qui ne soit pas simple "assistance".

. Des droits identiques à ceux des autres Français: possibilités de vote, couverture sociale, scolarisation, formation professionnelle.

. Information pour modifier l'état d'esprit des sédentaires - dont la méconnaissance des Tsiganes est profonde - et parfois franchement raciste.

Cinq ans après: décembre 1986. Qu'y a-t-il de changé?

Une mesure positive a été prise par le gouvernement en 1985 (voir "Livret"). Mais dans les mentalités, l'opinion? Et "**sur le terrain**", avec l'urbanisation, la décentralisation, les P.O.S. où il n'est tenu nul compte des besoins des Gens du Voyage, **la situation s'aggrave.**

Une révision de la condition tzigane*

C'est ce que demande, en s'adressant directement à M. Mitterrand, le 6 novembre 1986, le président du **Comité international Rom**, M. Demetrio. Une adresse est jointe au gouvernement français dont voici quelques extraits.

. Qu'on en finisse avec une politique "d'assistance".

. Qu'on reconnaisse à la minorité tzigane **identité culturelle**, histoire, langue, droit coutumier.

. Que la pleine reconnaissance de leurs droits de citoyens n'enlève pas aux Tziganes leur **droit à la différence.**

. Que le **nomadisme soit reconnu comme mode de vie** - et la caravane comme mode d'habitat.

Il arrive aussi que les Tsiganes manifestent, au sens courant de "faire une manif". Ainsi, un défilé organisé par l'ONAT, de Vincennes aux Invalides: des dizaines de

camions remorquant des caravanes, ga en bouche un coin sur le périphérique.

Le 3 novembre 1986, l'afflux concerté de 200 caravanes à Blanc-Mesnil signifiait un "ras le bol" contre l'absence de solutions au stationnement; cette protestation débordait le cadre d'une commune et posait problème à la Région.

*L'orthographe habituelle est "tsigane". Mais les membres des diverses communautés - qui se nomment d'ailleurs plutôt rom, manouches, ou gitans - écrivent tzigane, avec un z, et nous respectons cet usage quand nous les citons.

Un problème crucial

STATIONNER

C'est à ce problème que la revue "Etudes Tsiganes" consacre, dans ses numéros 1 et 2 de 1986, deux importants articles, sous la plume de Brigitte Legendre.

Le premier: "Nature juridique et droit au stationnement" étudie la réglementation sur le domaine public, avec un encart très pratique.

QUAND UN CONSEIL REGIONAL SUSPEND SES SUBVENTIONS

Dans son "Projet de budget d'équipement pour 1987", le Conseil Régional d'Ile-de-France supprime purement et simplement les crédits aux "Aires de stationnement pour nomades" qui ne s'élevaient déjà qu'à un million sur 76 - soit 1,34 % - du sous-chapitre "Sanitaire et Social".

Le MRAP adresse au Président du Conseil Régional, M. Michel Giraud, sa protestation motivée et demande que le Conseil, lors du vote définitif, revienne "sur cette suppression injuste et désastreuse".

La lettre est signée par notre présidente, George Pau-Langevin, et cosignée par les délégués au B.N. de la Commission Tsiganes, Bertrand Bary et René Neveu.